

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00507

Numéro SIREN : 809 433 154

Nom ou dénomination : @COM.CORPORATE-FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2017 sous le numéro de dépôt 26741



SARL @COM.CORPORATE-FINANCE

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 10.000 €

5 rue du Golf, Bâtiment E2, Parc Innolin

33700 – MERIGNAC

R.C.S. BORDEAUX 809 433 154

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le **5 DEC. 2017**

sous le N°.....

16742

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

@COM.CORPORATE-FINANCE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CABINET KRIBS S.A.
2 rue Jane Addams
14280 – SAINT CONTEST



Aux associés,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même Code, par décision unanime des associés en date du 18 octobre 2017, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Nous avons pris connaissance de l'activité de votre société en 2015/2016 et 2016/2017, ainsi que de ses comptes annuels au 30 juin 2017.

La synthèse de notre analyse est la suivante :

*** Sur le plan de l'activité**, le chiffre d'affaires de l'exercice 2016/2017 s'élève à 806 K€, en progression de + 102,01 % par rapport à l'exercice précédent.

La valeur ajoutée ressort à 77,26 % au titre de l'exercice 2016/2017, pour 77,24 % au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2016/2017 s'élèvent à 625 K€, dont 433 K€ de charges de personnel.

Le résultat courant 2016/2017 s'élève à + 188 K€ pour + 48 K€ en 2015/2016.

Au 30 juin 2017, le résultat net est bénéficiaire à + 129 K€.

*** Sur le plan financier**, au 30 juin 2017, les capitaux propres s'élèvent à + 180 K€ pour un actif immobilisé de 36 K€.

L'actif circulant (536 K€) est supérieur à la totalité des dettes (392 K€).



La trésorerie nette de la société, au 30 juin 2017, est positive à + 309 K€.

L'analyse de l'activité de votre société au 30 juin 2017, n'apparaît pas remettre en cause sa situation financière.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'autre observation de notre part.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Votre société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 809 433 154, depuis le 5 février 2015.

Le capital social s'élève à 10.000 €, divisé en 10.000 parts sociales de 1 € de valeur nominale.

La société a pour objet :

- le conseil et l'assistance opérationnelle apportées aux entreprises, aux autres organisations et aux particuliers, en matière de finances, de gestion, stratégie et l'organisation d'entreprise, gestion du changement, objectifs et politiques de marketing, les politiques, pratiques et les planifications en matière de ressources humaines, les cession-acquisitions, fusion-acquisitions d'entreprise, le diagnostic interne et stratégique, restructuration interne et du capital, la conduite de projet en organisation, la croissance externe (acquisition d'entreprise) et organique ;
- l'intermédiaire en opérations bancaires, en service de paiement, en opérations financières et d'assurance ; le courtage en opérations de banque et services de paiement, en prêt immobilier, en assurance, en restructurations de prêts ; toute activité de conseil en gestion patrimoine : études, analyses et préconisations ; et conseil en investissements financiers ;
- la formation et tout accompagnement s'y rattachant ;
- la prise de participations par achat, souscription, apport, fusion de tous biens mobiliers et valeurs immobilières dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale ; la gestion et l'administration desdites participations ;
- la direction, l'animation et le contrôle d'activités de toutes personnes physiques ou morales, notamment leur gestion commerciale, administrative et financière ;
- toutes prestations de services touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire ;



- toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
 - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
 - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
 - la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
 - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Monsieur François AUDUBERT est gérant et associé de la société.

Les comptes annuels au 30 juin 2017, font apparaître des capitaux propres positifs de 179.528 €, pour un capital social de 10.000 €, incluant un bénéfice de 129.007 €.

Les comptes annuels au 30 juin 2017, ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des associés, réunie le 13 octobre 2017 et le résultat de l'exercice 2016/2017 a été affecté en réserves.

Pour mener à bien notre mission, nous avons pris connaissance des états financiers de votre société au 30 juin 2016 et 30 juin 2017, ainsi que de l'activité de l'exercice 2016/2017. Nous avons procédé aux contrôles que nous avons estimé nécessaires, eu égard à la nature et à l'importance des actifs et passifs, des charges et des produits ainsi que de l'activité. Aucun fait majeur susceptible d'affecter les capitaux propres et intervenu depuis le 1^{er} juillet 2017, n'a été décelé ou porté à notre connaissance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint Contest, le 30 novembre 2017

CABINET KRIBS S.A.

Pierre SCHMITT

Commissaire aux Comptes et à la Transformation
Membre de la Compagnie
Régionale de CAEN